

# ***Le Trait d'Union Mensois***

***JOURNAL D'INFORMATION DE  
LA COMMUNE DE MENS***



***N° 213 FEVRJER 2019***

## Le grand débat National à Mens

Pour certains maires la question s'est posée d'organiser ou pas le grand débat national dans leur commune en avançant des arguments, pour l'essentiel, fondés sur la mise en cause de la légitimité du Président de la République, Chef de l'Etat et sur l'inutilité du débat.

Je ne conteste pas la légitimité du Président de la République et au contraire je la respecte et je n'estime pas que le débat soit inutile.

Je n'oublie pas que le maire est agent de l'Etat en même temps qu'il est représentant de la commune. Et par cette double fonction il peut être l'intermédiaire légitime de l'expression des citoyens. D'autant plus qu'il n'a pour rôle dans ce grand débat que celui de l'organisateur et même pas de l'organisateur exclusif puisque des citoyens peuvent aussi librement en organiser. Le Maire doit garantir que la possibilité de débattre est assurée dans sa commune : c'est un rôle que j'entends assumer.

Le débat ne peut pas être inutile. Il répond d'abord à une revendication constante exprimée depuis le début des manifestations en novembre. Il serait paradoxal que ceux qui l'ont réclamé refusent maintenant d'y participer. Le politologue américain qui écrivait, il y a dix ans, un livre sur les schizophrénies françaises aurait-il raison ? Je ne le souhaite évidemment pas, et participer au grand débat national est une façon de montrer au monde qui nous observe que les Français sont capables dans des moments de grande tension de prendre le chemin du dialogue dans le respect de chacun.

On ne peut pas affirmer qu'il ne servira à rien avant de savoir d'une part ce qui ressortira des débats organisés sur tout le territoire avec une transparence garantie par un dispositif neutre, et d'autre part ce qui pourra donner lieu à des réformes importantes dont la mise en œuvre pratique demandera nécessairement du temps.

Au cours du mois de février je proposerai donc une ou des dates pour que ce grand débat ait aussi sa place à Mens, mais je suis bien sûr dès à présent ouvert à toute proposition ou demande qui serait présentée dès maintenant pour jouer mon rôle : c'est-à-dire faciliter les échanges. J'ajoute que j'ai ouvert depuis le 10 janvier un cahier à la mairie où celles et ceux qui le veulent, peuvent venir y déposer leurs observations et propositions.

Bernard COQUET

### DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 6
La vie du village	P 7
La vie des associations	P 8 à 10
Mens Ensemble communiqué	P 11
Les brèves et l'état civil	P 12

### LES ARTICLES POUR LE TUM DE MARS DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 20 FEVRIER 2019

#### Photo de couverture :

Photo : coucher de soleil sur Mens et l'Obiou photo Gérard Dangles

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : [com@mairie-de-mens.fr](mailto:com@mairie-de-mens.fr)

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

## CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITE 2019



C'est à l'espace culturel qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité de Mens ce vendredi 11 janvier avec la présence remarquée des parlementaires triévois. Les sénateurs Frédérique Puissat et Guillaume Gontard, la députée Marie-Noëlle Battistel, la conseillère régionale Marie-Claire Terrier et du président de la Communauté des Communes du Trièves Jérôme Fauconnier et d'une nombreuse assemblée de mensoises et de mensois. Dans son allocution le maire a souligné ces derniers mois animés par un mouvement social sans précédent et d'une grande ampleur à tel point qu'on a eu du mal quelques fois à bien les comprendre et même à les identifier, avec l'appui de la « mécanique médiatique et des réseaux sociaux. il concluait : « d'une certaine manière nous avons vécu un épisode social puis politique complètement dépendant de la technologie de la communication. Une belle cérémonie ponctuée par les allocutions du Maire Bernard Coquet et des élus, et qui se terminait autour d'un verre et d'un excellent buffet.



Bernard CHEVALIER

## A PROPOS DU COMPTEUR LINKY

Plusieurs personnes ont posé des questions sur le cahier d'observations disponible à la mairie sur les capacités de la commune de s'opposer à la pose des compteurs Linky.



Plusieurs décisions de tribunaux administratifs ont confirmé que les communes n'ont pas la possibilité d'intervenir pour la pose des compteurs Linky. Le code de l'énergie dans son article L431-4 précise que les autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'énergie – c'est-à-dire les communes ou groupements de communes- peuvent confier la gestion d'un réseau de distribution à une régie, ou accorder une concession pour la gestion de ce réseau (Article L. 322-

1 du code de l'énergie). Seul le concessionnaire a ensuite le droit de développer les moyens, d'informer les consommateurs, de leur proposer des prix et des moyens de contrôler leurs consommations. Mais ENEDIS doit respecter le droit de propriété ce qui implique que le consommateur a la possibilité de refuser l'accès au logement.

Par conséquent la commune n'a aucune compétence pour autoriser les habitants à refuser la pose des compteurs Linky.

Bernard COQUET

## LE MARCHÉ DU SAMEDI



Les travaux d'aménagement des abords de la halle vont se dérouler du début du mois de mars aux premiers jours de juin. Le marché du samedi ne pourra donc plus s'y tenir. Nous placerons les commerçants sur la gauche de la montée du Breuil et sur le devant de la place Tannon-Bonnet en face de la pharmacie. Pour se faire les places de stationnement correspondantes seront neutralisées et devront être libres le samedi matin dès 6 heures, les panneaux d'interdiction de stationner seront disposés la veille, merci de ne pas les déplacer ou bien de les remettre en place s'ils vous ont gênés pour vous garer le vendredi.

**Attention :** tout véhicule empêchant l'installation des commerçants sera enlevé et mis en fourrière.

Cette information sera mise en continu sur le panneau lumineux et fera l'objet d'un article dans le Dauphiné Libéré.

Gérard Dangles

## LIVRET D'ACCUEIL

Nous réalisons un livret d'accueil pour les touristes, et principalement les randonneurs itinérants, qui passent par Mens et n'y restent que peu de temps. Dans ce livret nous insérerons toutes les informations nécessaires à la découverte de notre village :

Musée du trièves ;

Visites guidées de Mens ;

Des itinéraires de courtes promenades autour de Mens (étang, Pierre des sacrifices, Serre des neuf églises, Menglas, etc..) ;

Route des savoirs faire ;

Terre vivante

Site d'escalade.

Nous y incluons aussi toutes les informations utiles :

Médecins ; Pompiers ; Gendarmerie ; Mairie ; la Poste ;

Etc..

Certains commerces sont indispensables aux randonneurs : Commerces alimentaires, bars et restaurants, hébergeurs, etc.. Si vous souhaitez apparaître sur ce livret merci de m'adresser une courte description de votre activité, éventuellement accompagnée d'un logo.

Ce livret devant paraître dès le début du mois de mai, merci de me faire parvenir vos contributions dans les meilleurs délais et au plus tard le 15 avril.

Gérard Dangles

## LE SENTIER DES HUGUENOTS



Notre territoire est traversé par le sentier des Huguenots, du col de Menée jusqu'au pont de Cognet. Ce sentier part de Miallet dans les Cévennes pour rejoindre Bad Karshaffen au nord de l'Allemagne. C'est un itinéraire culturel européen depuis 2013 et la partie française est labellisée GR965® depuis 2015.

L'association « Sur les pas des Huguenots – Isère » œuvre pour la promotion de ce sentier, un accroissement de sa fréquentation serait un atout majeur pour l'économie locale, les commerces et les hébergements de nos villages. Elle permettrait une découverte historique, patrimoniale et géographique de notre territoire sur une période beaucoup plus étendue que celle de notre activité touristique actuelle.

Pour accroître la notoriété du sentier dans notre département, nous avons cette année invité l'ensemble des élus et des instances concernés à l'assemblée générale de l'association.

**Vous êtes, vous aussi cordialement invités à cette assemblée générale qui se tiendra :**

**Maison de la Montagne**

**14, rue de la République**

**38000 GRENOBLE**

**Le vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18 heures 30**

L'ordre du jour sera le suivant :

Présentation de l'association nationale « Sur les pas des Huguenots » ;

Histoire de l'exil après la révocation de l'Edit de Nantes.

Parallèle avec des chemins comparables, notamment le chemin de Compostelle.

La durée de présentation de ces trois premiers points ne devrait pas excéder trente minutes. Elle sera suivie d'un échange questions / réponses avec les participants.

Assemblée générale traditionnelle, qui ne devrait pas durer plus d'une demi-heure.

Cette assemblée générale sera suivie d'un verre de l'amitié.

A cette occasion les participants non encore adhérents pourront s'ils le souhaitent rejoindre l'association.

Afin de gérer au mieux cette assemblée, merci de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 15 février par mail à l'adresse :

[sph.isere@gmail.com](mailto:sph.isere@gmail.com) ou par téléphone au 07 87 95 21 55.

Gérard Dangles

Président de l'association

« Sur les pas des Huguenots – Isère »



## EPN DE MENS : ATELIERS INFORMATIQUES 2ÈME SESSION



### Ateliers informatiques « Connectez-vous » 2ème session

Un nouveau cycle d'ateliers informatiques aura lieu :

**Quand ?** L'Espace Public Numérique du Trièves (association destinée à l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques) organise les mardis et jeudis de mars à mai 2019, des cycles de 4 séances de 2h 30 d'initiation à l'informatique

**Où ?** A l'Espace Public Numérique de Mens (E.P.N) -(salle des Sagnes)

**Pour qui ?** Ces ateliers sont ouverts à tous avec une priorité pour les personnes débutantes de plus de 60 ans habitant le Trièves

**Quel contenu ?** 4 cycles de 6 ateliers

**l'ordinateur, même pas peur !** Cycle pour débutant

**Où se trouvent mes affaires dans cette machine ?** Gestion de fichiers et dossiers et outils de base

**Trouver mon chemin sur cette toile mondiale.** Navigation internet et création de mail

**Gérer mes photos.** Utiliser les outils de gestion et/ou traitement de photos.

**Un accompagnement professionnel**

Les ateliers sont animés par un formateur agréé du Trièves, de la structure Coup d'Œil de Prébois. Des supports pédagogiques sont fournis selon les thèmes. La formation se fera avec le matériel de l'E.P.N

**Comment s'inscrire ?**

Les groupes de 6 à 10 personnes seront constitués lors de la **permanence d'information du lundi 4 mars.**

Les ateliers sont financés par la conférence des financeurs, seule une adhésion à l'E.P.N du Trièves de 10 € sera demandée.

S'inscrire

Par téléphone : 04 80 34 85 00

Par mail : [connectezvous.trieves@gmail.com](mailto:connectezvous.trieves@gmail.com)

## LA MAIRIE COMMUNIQUE



Les propriétaires de maisons, d'appartements sont tenus à des obligations à l'égard de la mairie : en cas de départ ou de changement de locataire, le propriétaire doit impérativement en informer tous les organismes publics et privés (fournisseurs d'électricité, d'eau, et de téléphone).

Les locataires de maisons, d'appartements sont tenus aux mêmes obligations.

Toute nouvelle personne qui s'installe sur la commune doit se signaler à la mairie, de même que tout déménagement, tout changement d'adresse doit faire l'objet impérativement d'une information auprès du secrétariat de mairie.

Le secrétariat d'accueil du public est ouvert du lundi au vendredi inclus de 9h à 12h.

## LE CLUB « BEL ÂGE »



Le 17 janvier les membres du Club « Bel Âge » n'ont pas failli à la tradition de la brioche des rois..

Après avoir joué aux cartes ou dansé, environ 70 personnes se sont retrouvées pour écouter quelques chants interprétés par la chorale et ensuite déguster la brioche des rois accompagnée de papillotes et de mandarines.

Parmi toutes ceux et toutes celles qui avaient découvert une fève, il a été procédé à l'élection du roi et de la reine du jour.

Geneviève GIRARD et Camille

CHARLES ont été les heureux élus et ont reçu chacun une galette des rois et une bouteille de vin rosé.

**Le Club « Bel Âge » rappelle à ses adhérents et informe également toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le Club, ou simplement s'informer, que l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 07 février à 14 h à l'Espace Culturel à Mens.**

Andrée CHARLES

## LA COLLECTE DE SAPINS : UNE RÉUSSITE



Une équipe de choc: 5 bénévoles (Sk, Jeremy, Christian, Joe, PO), Val et Hervé

52 sapins à La Poste et 14 sapins à Pré Colombon, collectés en 2 semaines sur Mens

1 bac plein rempli de broyat pour nos sites de compostage partagés parfumé aux huiles essentielles de pin et de Norman

Et du bois de chauffe pour les bénévoles (Y avait des gros sapins!).

Notre broyeur aux bonnes performances ( 1min15sec /sapin - dixit Hervé!), des cisailles à

branche, une scie, des gants et des bras: 1h15 de travail de fourmi

Du vin chaud et du thé pour papoter une fois que le broyeur s'est tû...

Bref, une opération rondement menée grâce à tous. Merci

A refaire l'année prochaine?... aussi dans les collèges

# [ LA VIE DES ASSOCIATIONS ]

## CINÉMA À MENS À 18H30 AU COLLÈGE



Dimanche 3 février :  
«Au bout des doigts »

1h46

comédie dramatique de  
Ludovic Bernard  
avec Lambert Wilson,

Kristin Scott Thomas

Dimanche 17 février : « L'incroyable histoire du  
facteur Cheval » 1h45

comédie dramatique de Nils Tavernier  
avec Jacques Gamblin, Laetitia Casta, Bernard Lécocq

Dimanche 24 février : « Bohemian rhapsody »

2h15

drame, biopic de Brian Synger

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) :

3,50€ Abonnement : 7€

Organisé par *Prochaine Sortie* et *l'Ecran Vagabond du  
Trièves*

Pour tous renseignements : [www.ecranvagabond.com](http://www.ecranvagabond.com)

## LIBRAIRIE ASSOCIATIVE DE MENS



### La Palpitante

Librairie associative à Mens



vous propose

**Dimanche 3 Mars  
à partir de 11h00**

un atelier de fabrication de

**Masques de Carnaval**

en papier-livres mâchés

pour grandes et petites personnes !

avec Bertrand, de la Menscarade.

**Libre et Gratuit, sur réservation.**

pique nique tiré du sac,  
goûter partagé

Chaque mois, la librairie propose des petits temps,  
musicaux, poétiques, bricolage papier, rencontres, spectacles,  
projections, goûter, ou même à rien faire, ensemble.



*Samedi 30 Mars : Nocturne pour le changement d'heures...  
Avril, c'est sur le fil...*

Ouvert les :

**Merc. Vend. Sam.**

+/- de 10h à 18h

**& Dim.** de 11h à 15h



Place de la Halle

38710

Mens

[www.lapalpitante.fr](http://www.lapalpitante.fr)

librairie@lapalpitante.fr

04 56 55 23 08

...& dès qu'il y a de la lumière !

## CHANTS LATINOS À L'ESPACE CULTUREL DE MENS



Stage de chants latinos

Les 2 et 3 février 2019

Animé par Zulma Ramirez

A l'espace culturel de Mens (38710)

Horaires : de 10h à 13h /15h à 18h

Prix : 40€ +5€ d'adhésion à l'association  
Aguacero

Repas partagé Infos et inscription :

0682054145/0782249805 ou

[contact.aguacero@gmail.com](mailto:contact.aguacero@gmail.com)

# [ LA VIE DES ASSOCIATIONS ]

## L'ASSOCIATION TRIÈVESTREET!



Une junior-association pleine d'ambitions : Trièvestreet !

Trièvestreet, une junior-association trièvoise a vu le jour en 2018. L'idée principale était d'amener les arts urbains en milieu rural afin de développer ce qu'on appelle aujourd'hui le street art.

Nous sommes une junior-association ce qui signifie que tous les membres de conseil d'administration sont mineurs et issus du Trièves. Seules quelques adultes sont présents pour nous accompagner dans nos projets.

Au sein de cette association nous pouvons retrouver

des graffeurs, des skateurs et aussi des danseurs.

C'est cette volonté de promouvoir et de partager nos passions qui nous unit.

Durant l'année 2018, nous avons organisé notre premier festival de street art au Collège de Mens. Au programme des ateliers de skate, hip-hop et de graffiti encadrés par des intervenants professionnels se sont déroulés sur trois jours. Chaque journée se terminait par des événements comme des battles de hip-hop, un concert du groupe La rif et nos men venu tout droit de Montpellier et un spectacle de danse créé par les membres de l'association. Nous proposons aussi durant ces trois jours une petite restauration composée de produits BIO et majoritairement locaux. Aux vacances de la Toussaint, nous avons organisé en partenariat avec Mixages un mini-séjour d'une semaine à Marseille. Plusieurs activités ont eu lieu :

- randonnée et baignade dans les calanques de Sormiou.
- journée à Marseille avec une session de skate au Palais de la glisse et une improvisation de hip-hop sur le vieux port.

un cours de hip-hop avec David Colas, professionnel dans cette discipline.

Toujours en partenariat avec Mixages, le 5 Octobre 2018, nous nous sommes rendus à la Halle Tony Garnier à Lyon où nous avons eu droit à une visite de la salle avant d'assister au concert du célèbre duo toulousain : Bigflo & Oli.

A ce jour, nous préparons la deuxième édition de Festi'Street qui aura lieu du **22 au 24 août 2019 au Collège du Trièves à Mens**. De nouveaux ateliers viendront s'ajouter à l'événement comme du slam, de la musique et bien d'autres encore. Réservez vos dates !

Vous pouvez nous suivre sur **Facebook** et sur **Instagram** !



# Les rendez-vous du mois **MIXAGES**

## FEVRIER 2019

### LES PERMANENCES GRATUITES

#### Centre de Planification et d'éducation familiale

Judi 7 de 16h à 18h  
avec ou sans RV 04.76.34.27.02

#### Architecte Conseil

Vendredi 1er  
sur RV 04.76.34.49.13

#### Avocat Conseil

Vendredi 15  
sur RV 04.76.34.27.02

### Pour petits et grands

#### Temps d'Parents

Atelier cirque avec Bruno de Cirque en  
Trièves  
Mercredi 13 de 9h30 à 11h30

#### La Ludothèque

Prêt de jeux en tous genres  
Mardi 5 de 16h45 à 19h

### Temps fort

#### Sortie découverte luge et raquette

Mercredi 20 toute la journée

Sur inscription 04.76.34.27.02  
Ouvert à tous et toutes

### Les initiatives des habitants

#### café bricole & compagnie

Tous les lundis entre 8h45 et 15h

#### Atelier de Français (FLE)

Tous les lundis de 9h30 à 11h30

#### Déjeuner partagé

Tous les lundis entre 12h et 14h

#### Le Repas d'Isabelle

Mardi 5

venez cuisiner le matin ou juste  
manger à midi

Rens : 04.76.34.27.02

GRATUIT - Ouvert à tous et toutes !

### ACCUEIL DE LOISIRS

pendant les vacances d'hiver  
du 28 février au 1<sup>er</sup> mars  
demandez le programme !

### ANIMATIONS JEUNESSE

Pendant les vacances d'hiver  
du 28 février au 1<sup>er</sup> mars  
stage de théâtre et autres activités  
demandez le programme !

### Matière à rêveries

Exposition de photographie macro  
de Sophie Martinez

Du 04 février au 29 mars

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Dans le TUM d'avril 2018, nous nous réjouissons de la plus grande régularité des informations municipales dans ce journal, nous osions même écrire : « ... le souci d'informer les habitants de l'action municipale existe. »

Si, depuis, l'information sur les animations municipales et les diverses commémorations demeure ; **le TUM est redevenu bien pauvre en matière d'informations sur les projets, les décisions du conseil et les réalisations municipales.** Heureusement, les associations, elles, informent les habitants de leurs projets et animations dans le TUM !

Les éditoriaux du maire, même si nous nous réjouissons de leur ton très récemment plus positif à notre égard, sont en général trop généraux - c'est la nature d'un éditorial - pour informer véritablement sur l'action municipale. Seuls les éditos consacrés aux travaux des rues St Giraud et du Temple, à la zone 30 sur toute l'agglomération et au transfert des compétences eau et assainissement informaient avec davantage de précision.

Ce sont les pages **[LES INFOS MUNICIPALES]** qui sont à nouveau pauvres en articles sur projets, décisions, réalisations. Notamment rien dans ces domaines dans les quatre numéros d'octobre à janvier, si ce n'est la publication répétitive des données des radars pédagogiques et un filet sur la divagation des chiens.

**Pourtant, le journal municipal n'est-il pas le moyen le plus naturel et efficace d'informer la population sur les projets qui la concernent et qui sont débattus en conseil municipal ?** Y résumer les principales décisions du conseil municipal, faire le point sur les travaux retardés dans le centre historique (à cause d'une entreprise n'ayant pas respecté le calendrier), serait-ce un luxe pour les Mensoises et les Mensois ? Informer sous forme d'un article municipal et non d'une page publicitaire sur le projet de sénioriales à l'ancienne maison de retraite, était-ce trop compliqué ?

Nous nous réjouissons de la décision du maire de préempter le bâtiment voisin de celui occupé par le Collectif d'entraide, ce qui permettra à cette association exemplaire d'agrandir ses locaux. D'autres sujets débattus en conseil municipal mériteraient également de faire l'objet d'une information dans le TUM. Pourquoi pas dans les prochains numéros ?

Quelques exemples parmi d'autres : qu'en est-il du projet de table d'orientation au col du Thau ? De celui d'Espace Naturel Sensible au marais des Mines ? De l'accessibilité de l'église et des travaux de réfection de l'église et du temple ? Des travaux concernant l'éclairage public ? De la rénovation thermique de logements par la SDH ? De la fin du chantier de la Place du Vercors avec un bilan de ce projet majeur ? Des travaux place de la halle et rue du Bourg en 2019 ? Des prochains travaux d'assainissement collectif envisagés ?

**Chaque fois que nous le pouvons, nous informons les habitants, dans notre page du TUM trop vite remplie, sur des sujets à nos yeux importants.** Y compris pour dire au maire et à la majorité « ce qui ne va pas », tenant modestement notre rôle de minorité vigilante.



## VOUS POUVEZ ENCORE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR VOTER LE 26 MAI AUX EUROPÉENNES.

En effet, la loi du 1<sup>er</sup> août 2016 met fin à la révision annuelle des listes et on peut désormais s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. Ne tardez quand même pas trop !

C'est maintenant le maire qui statue sur les demandes d'inscription et sur les radiations. Un contrôle a posteriori est exercé par une nouvelle commission de contrôle, l'ancienne commission administrative d'établissement des listes étant supprimée.

La nouvelle commission de contrôle, qui examine les recours, comprend à Mens trois conseillers municipaux de la majorité et deux de la minorité, conformément à la loi, le maire et les adjoints étant exclus. Ont été désignés en tant que volontaires dans l'ordre du tableau : Jean-Paul Chabert, Daniel Dussert et Carole Sauze titulaires pour la majorité, avec Lauriane Josserand et Jean-Louis Goutel comme suppléants, Sophie Reichmuth et Gérard Chevally titulaires de la minorité, avec Claude Didier comme suppléant.

En cas de problèmes lors d'une inscription sur les listes électorales ou en cas de radiation, selon vous abusive, n'hésitez pas à nous en informer.

# [ LES BREVES ET L'ETAT CIVIL ]

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION ROCHASSAC



Assemblée Générale de l'association Rochassac le vendredi 8 mars 2019 à 20h à L'espace culturel de Mens.

L'association remercie tous les bénévoles lors de la vente de boudins au profit du téléthon, et plus particulièrement les jeunes Matthieu, Anthony, Gaspard, etc ...

L'association vous attend nombreux !

Le président Alain FAURE

## LES NOUVELLES DU PAYS: DISTRIBUTION

Les Nouvelles du Pays, (cette initiative géniale plus que trentenaire et d'utilité publique, portée bénévolement par des équipes successives,) sont depuis près d'un an distribuées par des bénévoles.

Dans certaines communes elles sont seulement à disposition dans un lieu public. A Mens, certains lieux écartés ne sont pas distribués, mais il y a **toujours** des exemplaires disponibles sur la fenêtre du 207 rue docteur Senebier, en face du Casino.

Il est toujours possible, et bienvenu, de vous annoncer comme distributrice ou distributeur possible autour de chez vous. (04 76 34 60 22 ou 06 78 99 33 78).

Merci !

André Leenhardt, pour les Nouvelles du Pays.

## OFFRE D'EMPLOIS



Le snack du camping (\*\*\*) Pré Rolland à Mens (38710), recherche un ou une cuisinier(ère) expérimenté(e), d'avril à fin août 2019. Snacking et cuisine traditionnelle. Logement sur place possible.

Envoyer CV par mail à : [contact@prerolland.fr](mailto:contact@prerolland.fr)

## ÉTAT CIVIL

### DECES :

Mme Nathalie FAYARD le 14/12/2018

M Paul GAMEL le 20/12/2018

M Jean Louis GAUTHIER le 21/12/2018

Mme TODESCO épouse CERVERA-PEREZ le 20 /12/2018

M Fernand SENEBIER le 03/01/2019

M Jean HEUZE le 04/01/2019

M Henri ARRIBERT le 14/01/2019